



MAIRIE DE FIGEAC
8 Rue de Colomb
BP 205
46 106 Figeac Cedex
Téléphone : 05.65 50.05.40
Courriel : administration.eau@ville-figeac.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

Le Lundi et du Mercredi au Vendredi
08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Le Mardi
08h30 - 12h00

EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE

06.08.62.66.33

Référence à
rappeler

N° du point de consommation 09550
Occupant : INSTANT COIFFURE LAETITIA

Adresse du
lieu desservi

INSTANT COIFFURE LAETITIA
40 BOULEVARD JUSKIEWENSKI
46100 FIGEAC

Destinataire de la facture

INSTANT COIFFURE LAETITIA
ARMISTO LAETITIA
40 BOULEVARD JUSKIEWENSKI
46100 FIGEAC

Facture estimative n° 2025-EA-00-1321 du 31/05/2025

Eau et Assainissement

Consommation estimée

Abonnement du 15/09/2024 au 30/06/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture :

Détail au verso

Votre consommation d'eau

0 m³

Abonnement

Montants

66,15

Total de la facture

66,15

IDENTIFIANTS TIPI

Identifiant collectivité : 060722

Numéro de la facture : 2025-EA-00-1321

Montant total à payer avant le 15/07/2025

66,15 €

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Estimé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Consom
09550	H181A010237	015	31/05/2025					

Consommation totale estimée

Consommation facturée (m3)

Détail de votre facture :	Prix au	Quantité	Unité	P.U.	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Distribution de l'eau							
ABONNEMENT EAU	2024	108 jours		33,41000			
ABONNEMENT EAU	2025	181 jours		60,60000	9,89	0,54 (5.5%)	10,43
Collecte des eaux usées							
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2024	108 jours		25,86000			
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2025	181 jours		28,60000	7,65	1,65 (5.5%)	31,70
Total de votre facture :							
					14,18	0,77 (10%)	8,42
						1,42 (10%)	15,80
					61,77	4,38	66,15

Commentaires

Quand payer ? Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture.

Comment payer ?

Sans se déplacer

Par carte bancaire, sur le site www.payfp.gouv.fr avec l'identifiant collectivité 060722, référence : 2025-EA-00-1321,

Par chèque bancaire ou postal, au Service de Gestion Comptable (SGC), 58 Avenue Philibert Delprat 46106 Figeac Cedex,

joignez le papillon identifiant votre dette, libellé à l'ordre du SGC.

Par virement bancaire direct de banque à banque sur le compte du SGC de Figeac BDF CAHORS IBAN FR643000100246C46800000006 BIC BDFEFRPPCCT,

Paielement de proximité

Par carte bancaire ou espèces (dans la limite de 300 euros), munis du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

Par carte bancaire auprès d'un Centre des Finances Publiques muni du présent avis.

Difficultés de paiement : Merci de vous adresser au Service de Gestion Comptable (SGC) de FIGEAC : 05.65.34.23.67 mail : sgc.figeac@dgfp.finances.gouv.fr.

Voies de recours :

Dans un délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la facture est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321-1 du Code de l'organisation judiciaire ou le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil. Les réclamations amiables sont à adresser à la Mairie de Figeac.

Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie de la juridiction compétente. Veuillez avoir l'obligeance d'informer le SGC de cette démarche. Toute somme non acquittée dans un délai de 30 jours, après réception du présent, fera l'objet de poursuites, engagées par le comptable public indiqué par le SGC de Figeac (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Extrait du titre exécutoire en application de l'article L 252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L 1617-5, D 1617-23, R 3342-4, R 3342-8-1 et R 4341-4 du Code général des collectivités territoriales par André MELLINGER, Maire de FIGEAC.